



# INRA et COMUE :

## Quelles conséquences pour l'Institut et ses personnels ?

COMUE (Communautés d'Universités et d'Établissements)

**La CGT-INRA vous communique la déclaration intersyndicale adressée à la nouvelle Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :**

**Respectez le vote du CNESER : ne signez pas les décrets « COMUE » !**

Il était prévu que le CNESER du 21 juillet adopte les statuts de 20 Communautés d'universités et d'établissements (COMUE). Finalement, seuls quatre projets de statuts (Paris Sciences et Lettres, Sorbonne Paris Cité, Sorbonne Universités, et Paris-Saclay) ont pu être présentés. Le gouvernement et les présidences ont essayé de passer en force, mais devant les votes de refus des comités techniques (CT) - unanimes dans de nombreux cas, devant l'inquiétude des personnels, seuls ces quatre projets ont pu être déposés avant l'été.

La plupart des CT ont émis des avis défavorables à ces projets, certains à l'unanimité. Aucun CT d'organisme de recherche (INRA, CNRS, INED, INRIA, INSERM, IRD) n'a émis un vote favorable. Les CT des universités concernées (Paris Sud, Versailles Saint-Quentin, Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Paris Descartes – Paris 5, Paris Diderot- Paris 7, Paris 13) ont également tous voté contre.

Les personnels et leurs syndicats, les étudiants ne veulent pas de ces regroupements qui les éloignent des instances de décision et de la vie démocratique. Le transfert de l'organisation de diplômes et de la recherche aux CA des COMUE, où les personnels et les étudiants sont sous-représentés, instaure un système d'enseignement supérieur et de recherche régionalisé et à deux vitesses via la signature des contrats de site (IDEX VS ISITE) ».

De même, personnels et étudiants s'opposent à l'entrée des organismes de recherche dans les COMUE, parce qu'ils considèrent que ce n'est pas la vocation des établissements nationaux d'être présents dans des regroupements régionaux, et que ces établissements doivent garder leur autonomie pour remplir leur mission nationale de structuration de la recherche, en partenariat avec les établissements universitaires. Il n'y a pas pour autant d'opposition à des formes de coopération volontaires entre les établissements universitaires (universités et écoles) sur le plan local.

Dans le contexte d'austérité (pacte de responsabilité) que l'on connaît, les regroupements que constituent les COMUE ne peuvent conduire qu'à de nouvelles attaques contre les statuts et contre les conditions de travail des personnels. S'il en était besoin, le rapport de l'IGAENR-IGF «Implantation territoriale des organismes de recherche et perspectives de mutualisation entre organismes et universités » publié le 27 juillet<sup>1</sup> en fait l'éclatante démonstration.

Au final, le CNESER a rejeté les 4 projets de COMUE présentés.

C'est pourquoi les syndicats soussignés demandent au Premier ministre Monsieur Manuel Valls et à la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Madame Najat Vallaud-Belkacem de tirer les conséquences de l'opposition des personnels et de leurs syndicats ainsi que des étudiants, et de ne pas faire publier les décrets mettant en place ces statuts.

Les syndicats soussignés demandent à Madame Najat Vallaud-Belkacem de les recevoir pour porter cette exigence des personnels et des étudiants.

Signataires: SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNETAP-FSU, SNTRS-CGT, FERC Sup-CGT, **CGT-INRA**, SNPTES, CFTC-INRA, SNPRES FO, Sud Education, Sud Recherche

<sup>1</sup> <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81468/implantation-territoriale-des-organismes-de-recherche-et-perspectives-de-mutualisation-entre-organismes-et-universites.html>

## COMUE (Communautés d'Universités et d'Établissements) et INRA

Alors que les personnels des tous les centres INRA de la région parisienne sont concernés par la mise en place de la **COMUE Paris-Saclay** avec ses conséquences possibles en termes de mobilités forcées, Alors que ceux des centres de province sont confrontés à des projets similaires qui s'élaborent complètement en-dehors d'eux (**COMUE Montpellier, COMUE « Monstre » Orléans-Tours- Poitiers- Limoges- La Rochelle, etc...**), Les exigences énumérées dans la déclaration intersyndicale citée précédemment font partie de celles qu'entendent défendre collectivement les candidats présentés aux élections en cours au Conseil Scientifique National de l'INRA sur les listes soutenues par la CGT-INRA sous l'appellation commune « Pour une recherche agronomique 100% publique, indépendante et au service de tous les citoyens ».

**Si vous voulez appuyer ces propositions,  
votez selon votre secteur pour les binômes suivants :**

- Secteur 1. **Philippe Rozenberg** (Orléans) - **Jean-Louis Durand** (Lusignan)
- Secteur 2. **Benoit Facon** (Montpellier) - **Vincent Mercier** (Avignon)
- Secteur 3. **Taline Elmayan** (Versailles) - **Denis Leclercq** (Geves-Lusignan)
- Secteur 4. **Jean-Michel Salmon** (Montpellier) - **Véronique Planchot** (Nantes)
- Secteur 5. **Juliette Salvaing** (Jouy) - **Joëlle Dupont** (Tours)
- Secteur 6. **Harry Archimède** (Guadeloupe) - **Jean-Luc Widiez** (Le Magneraud)
- Secteur 7. **Laurent Ferrier** (Toulouse) - **Isabelle Denis** (Jouy)
- Secteur 8. **Joël Chadoeuf** (Avignon) - **Eric Kernéis** (Lusignan)
- Secteur 9. **Christine Mauny** (Clermont-Ferrand) - **Sabine Delaunay** (Paris)

Lire leur profession de foi - Lire leur compte rendu de mandat

**Attention :**

**le 1er tour du vote pour le conseil scientifique national  
sera clos le vendredi 18 Septembre à 14h**



**CT, CAP, CCPNT : LE 4 DECEMBRE 2014  
PAR LA LUTTE ET PAR LE VOTE AVEC LA CGT  
CHANGEONS LA DONNE**

En savoir plus - Rejoignez la CGT / Pour adhérer ([ici](#))